

météo

Intempéries : à qui profitent les crues ?

Depuis près d'une semaine, une partie des Deux-Sèvres a les pieds dans l'eau. La crue est pourtant bénéfique aux nappes phréatiques et à de nombreuses espèces.

Le passage de la tempête Domingos et les pluies abondantes des derniers jours ont fait gonfler la Sèvre Niortaise (1) et le Thouet. Résultat, des crues et des inondations, qui ont aussi, toutefois, des effets positifs.

Un mois de pluie exceptionnel

Les cumuls mensuels de pluies, le plus souvent compris entre 150 et 200 mm en octobre, sont en excédent de... 111 % en moyenne sur le Poitou-Charentes, par rapport aux normales saisonnières.

« Depuis octobre 1960, c'est le 3^e mois d'octobre le plus pluvieux, après octobre 1987 », explique Frédéric Montigny, du pôle Observatoire eau de l'Agence régionale de la biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARBNA). La station de Niort a relevé 119,2 mm du 1^{er} au 9 novembre, soit déjà 26,9 mm de plus que la moyenne interannuelle d'un mois de novembre complet.

+ 3,7 m au niveau de la nappe phréatique !

« Même si l'effet sur les nappes souterraines n'est pas immédiat et peut être davantage décalé dans le temps par rapport aux cours d'eau, on observe une remontée d'ensemble du niveau des nappes », constate Frédéric Montigny. Dans le département, l'association a relevé, sur 22 stations de mesure, que 77 % indiquaient un niveau supérieur à la moyenne interan-



Après le passage de la tempête Domingos, le Marais poitevin était sous l'eau, un phénomène bénéfique pour les cycles biologiques. (Photo NR, Jean-André Boutier)

nuelle du 9 novembre, contre seulement 45 % au 15 octobre. « Par exemple, sur le piézomètre de Saint-Hilaire-la-Palud, le niveau de la nappe a remonté de 3,7 m », entre le 18 octobre et le 5 novembre. Pour les associations de protection de la nature, les crues font partie « du grand cycle de l'eau ». « En 2022, on a tout de même constaté 1.000 km d'assez sur les cours d'eau dans les Deux-Sèvres. Les nappes phréatiques restituent l'eau en période sèche et servent au soutien d'étiage de la Sèvre Niortaise : il n'y a pas que la Touche-Poupard », souligne Nicolas Cotrel, le directeur de Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE).

Grenouilles et amphibiens à l'aise

Ces crues, permettant le maintien des zones humides en rarefaction, jouent un rôle dans le cycle biologique de la faune et de la flore locales. À l'image du crapaud persillé, de la grenouille rousse ou du crapaud calamite, « un quart des espèces d'amphibiens se reproduit en milieu temporaire » ; ou encore le brochet, qui pond courant février dans les prairies inondées. Ces points d'eaux doivent être immergés suffisamment longtemps pour permettre le développement des œufs. « Or, l'homme a tendance à vouloir chasser trop vite la crue. Par exemple, dans le marais, on a observé de véritables "chasses

d'eau" pour l'évacuer plus vite, qui arrachent toute la bande de végétation sur son passage. Il faudrait que nous tolérions plus ces crues. Tant qu'elles ne menacent pas notre vie. » Les naturalistes préconisent la non-artificialisation des zones humides et la conservation des prairies et bois naturels en fond de vallée, « qui permettent aussi la protection d'espèces emblématiques comme la loutre d'Europe ».

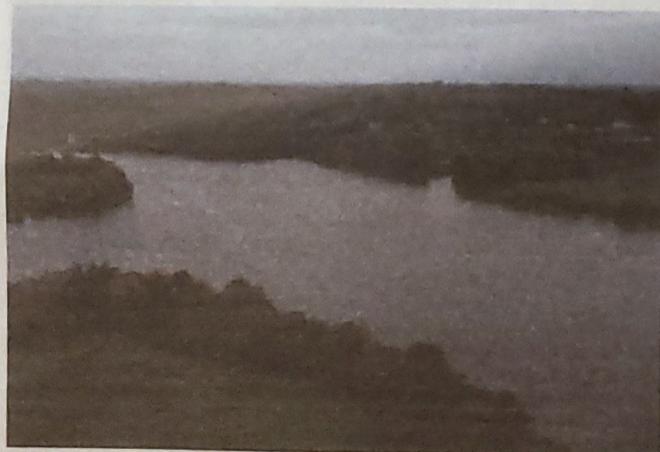
Elvire Simon

(1) Ce vendredi 10 novembre, la Sèvre amont reste en vigilance jaune. Elle passe en vigilance orange en aval, notamment dû aux forts coefficients de marée.

••• Les barrages remplis au plus haut

Après le passage des tempêtes et des pluies très abondantes dans les Deux-Sèvres, début novembre, l'eau n'est plus à manquer dans le département qui était encore touché, quelques semaines auparavant, par des restrictions de prélèvement d'eau. Les deux barrages réservoirs de la Touche-Poupard, à Saint-Georges-de-Noisné, et du Cébron, à Saint-Loup-Lamairé, ont refait leur stock, de manière particulièrement rapide.

« Le barrage de la Touche-Poupard est au maximum de sa capacité, soit 15 millions de m³, depuis quelques jours. Tant mieux pour l'année 2024 », constate Jean-Luc Souldadié, chef du service eau potable, assainissement et rivières au conseil départemental. En l'espace de quinze jours, le barrage s'est rempli de 50 à 100 %. Le stock



Située au nord de Saint-Maixent-l'École, la retenue de la Touche-Poupard, remplie au maximum, s'étend sur 143 ha. (Photo NR, Elvire Simon)

d'eau de l'ouvrage est dédié à l'eau potable (7 millions de m³), au soutien d'étiage de la Sèvre

Niortaise (5 millions) et le reste à l'irrigation. Désormais, l'eau n'est plus retenue : « C'est com-

me une baignoire. L'eau en surplus déborde via le déversoir, qui rend en ce moment autour de 2 à 3 m³/s ».

Même constat pour le barrage du Cébron, où le volume maximum a été atteint vers le 20 octobre. « En période automnale, pour anticiper les fortes pluies, nous fixons la limite à 9 millions de m³ sur les 11,5 millions possible et nous avons déjà relâché du stock en prévision, explique Philippe Albert, président de la Société publique locale des eaux du Cébron. Je pense que c'est un remplissage jamais vu. Encore en septembre, nous étions environ à 5 millions de m³. En quelques semaines, le barrage a pris le double », souligne l'exploitant, rappelant que l'ouvrage influe « de 5 à 10 % sur le débit du Thouet ».

E. S.

de garde

> **Kinésithérapie respiratoire pédiatrique.** Numéro d'appel : 0.820.825.600.
> **Médecins, dentistes et ambulances.** Numéro d'appel unique pour le département : le 15.

> **Pharmacies - Urgence de nuit.** Pour Niort et Thouars, se présenter au commissariat de police : 2, rue de la Préfecture à Niort ; 81, rue Camille-Pelletan à Thouars. Pour le reste du département : se référer à la liste ci-dessous.
Garde du lundi matin à Niort : pharmacie du week-end.

> **Pharmacies de garde samedi 11 novembre :**
- **CELLES-SUR-BELLE :** Pharmacie N'Guimbus, Intermarché, 22, rue des Acacias, tél. 05.49.32.91.32.
- **COUTURE-D'ARGENSON :** Pharmacie Delugré, 17, rue de la Santé, tél. 05.49.07.81.83.
- **LA CHAPELLE-SAINT-LAURENT :** Pharmacie de La Chapelle, 18 bis, route de Bressuire, tél. 05.49.72.00.12.
- **NIORT :** Pharmacie Saint-Jean, 68, avenue Saint-Jean-d'Angély, tél. 05.49.79.21.15.
- **PARTHENAY :** Pharmacie des Loges, centre commercial Leclerc, Zac des Loges, tél. 05.49.95.28.28.
- **SAINT-HILAIRE-LA-PALUD :** Pharmacie de la Palud, 20, place de l'Église, tél. 05.49.35.32.13.
- **SAINT-VARENT :** Pharmacie du Val d'Or, 5, rue Novihéria, tél. 05.49.67.50.09.

> **Dimanche 12 novembre :**
- **ARGENTON-L'ÉGLISE :** Pharmacie Bonneau, 56, place Eiffel, tél. 05.49.67.02.17.
- **BRESSUIRE :** Pharmacie du Progrès, 1, rue Ernest-Pérochon, tél. 05.49.65.25.42.
- **CELLES-SUR-BELLE :** Pharmacie N'Guimbus, Intermarché, 22, rue des Acacias, tél. 05.49.32.91.32.
- **COUTURE-D'ARGENSON :** Pharmacie Delugré, 17, rue de la Santé, tél. 05.49.07.81.83.
- **NIORT :** Pharmacie du Clou-Bouchet, 7 bis, rue Jules-Siegfried, tél. 05.49.05.53.96.
- **PARTHENAY :** Pharmacie des Loges, centre commercial Leclerc, Zac des Loges, tél. 05.49.95.28.28.-
- **SAINT-HILAIRE-LA-PALUD :** Pharmacie de la Palud, 20, place de l'Église, tél. 05.49.35.32.13.

UN LIEU
UNE HISTOIRE

DIMANCHE

La chapelle
de l'île,
à Amboise

(Indre-et-Loire)

la Nouvelle
République